

| INTITULE DU PROJET | SECURISATION ET AMENAGEMENT DE SITES DE PRATIQUE CANOË KAYAK | | | | |
|---|---|-------------------------------|---|----------------------------|---|
| Date d'accusé de dépôt | 05/04/2019 | VERSION GRILLE ANALYSE | <input type="checkbox"/> V1 <input checked="" type="checkbox"/> V2 | Service instructeur | <input type="checkbox"/> GAL <input checked="" type="checkbox"/> REGION |
| Porteur de projet | Communauté de communes Vézère Monédières Millesources | | | | |
| Coordonnées | 15 avenue du Général de Gaulle 19260 TREIGNAC | | | | |
| Fiche action concernée | 1.2 : Favoriser le développement de l'itinérance culturelle, touristique, patrimoniale, sportive et de loisirs sur le territoire. | | | | |
| Présentation de la structure porteuse / contexte | <p>Les sports de pleine nature, et plus particulièrement les sports d'eaux vives, constituent un marqueur important du tourisme de la communauté de communes. Parmi ces sports d'eaux vives, le canoë kayak occupe une place particulière. En effet, la commune de Treignac labellisée en 2018 « petite cité de caractère », dispose d'un des rares sites naturels reconnus en Europe permettant d'organiser les compétitions de cette discipline.</p> <p>En 1959, les 1ers championnats du monde de l'histoire du kayak ont été organisés. En 2000, ils y ont de nouveau été organisés. En 2018, ce sont les championnats de France qui y ont été organisés du 18 au 21 mai.</p> <p>En 2019, Treignac accueille de nouveau une manche des championnats du monde « Epreuve Treignac Vézère 2019 », tout comme en 2021 et en 2022 ce sera les championnats du monde de kayak de descente.</p> <p>Parallèlement à ces championnats, des compétitions en partenariat avec EDF, le comité départemental de canoë kayak et l'office de tourisme « Vézère Monédières Millesources » organise chaque année pour les lâchers d'eaux des animations grand public à l'image de l'opération « Raft 'in Treignac ».</p> | | | | |
| Descriptif du projet | <p>La communauté de communes a déposé un premier dossier en 2018 pour un programme global d'aménagement qui pour des raisons techniques a été scindé en 2 marchés qui impliquent 2 dossiers Leader.</p> <p>Ainsi l'avis donné en 2018 a été rattaché à la 1^{ère} phase du programme : les travaux sur le lit de la rivière ; il convient aujourd'hui de se positionner sur la tranche 2.</p> <p>Cette tranche vise à sécuriser et aménager les sites de pratiques de canoë kayak :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sécurisation de l'accueil du public : aménagement des chemins en bords de rives, enrochement des berges fragilisées, coupe et élagage des arbres présentant un risque pour la sécurité du public en bord de rive et sur les parkings, mise en place de passerelles... - Réalisation d'aménagements afin de faciliter la pratique sportive : nettoyage et aménagement du lit de la rivière et mise en sécurité, mise en sécurité des anciennes digues, travaux sur la ripisylve et les embâcles... - Assurer une mise en sécurité du site ou les compétitions et le public : ouverture et nettoyage des pistes d'accès à la rivière pour les secours. <p>Ces aménagements sont complémentaires à ceux portés par la commune de Treignac (cf. statut) pour l'aménagement du site de départ.</p> | | | | |
| Éléments d'évaluation | Objectifs stratégiques : gain de notoriété pour Treignac et la territoire, développement touristique et économique, augmentation de la fréquentation sur des activités sport nature, récréation et développement de la pratique du canoë kayak en club sur la commune | | | | |

| | | | | |
|---------------------|---|-------------------------------|------------------------|----------------------------|
| | <p>Objectifs opérationnels : amélioration de l'accueil et de la sécurité des compétiteurs et du public ; et amélioration de l'organisation générale d'évènement majeurs</p> <p>Population cible : compétiteurs et accompagnateurs, organisateurs du championnat, touristes, hébergeurs, restaurateurs et commerçant.</p> <p>Impacts attendus : Augmentation de l'activité économique et touristique</p> <p>Pistes d'indicateurs de résultats et de suivi : Nombre de personnes présentes, recettes réalisées.</p> | | | |
| Eléments financiers | DEPENSES | Dépenses présentées HT | RECETTES | Recettes totales HT |
| | Travaux de reprises des berges et de protections des berges en enrochements | 32690,00 | Leader | 37 787,56 € |
| | Réalisation et installation d'aménagement en bois | 15108,00 | Autofinancement | 14 382,49 € |
| | Travaux de sécurisation des berges et du lit mineur de la Vézère | 15000,00 | DETR | 19 742,40 € |
| | Travaux de terrassement d'un chemin piéton | 3010,00 | | |
| | Frais salariaux suivi technique | 6104,45 | | |
| TOTAL | 71912,45 | TOTAL | 71 912,45 | |
| Calendrier | 2018-2019 | | | |

| Principe de sélection | Critères de sélection | Points |
|--|--|--|
| Coopération entre acteurs / coordination des offres et activités INNOVANT /STRUCTURANT] | Portage multi partenarial Projet multi partenarial (hors prestations de service par exemple convention) | Au choix 0/2 1/1 = 1 / 2 |
| Accessibilité (habitants et touristes) STRUCTURANT | Politique tarifaire définie Accès libre Action favorisant la mobilité Projet multisite | Cumul 1/1 1/1 1/1 1/1 = 4/4 |
| Qualification de l'offre INNOVANT | Etude préalable menée Politique d'évaluation définie Adhésion à un réseau Lien avec l'OTI Valorisation des ressources locales Politique environnementale et/ou de gestion des déchets | Cumul 0/1 0/1 1/1 1/1 1/1 3/3 = 6/8 |
| Innovation INNOVANT | L'action est une 1 ^{ère} L'action s'inscrit dans la continuité d'une action déjà développée L'action n'est ni similaire ou ni redondante non concurrente (pour un même projet développé par un même porteur) | Au choix 3/3 /2 /1 = 3/3 |
| Impact économique ECONOMIQUE | Flux économiques générés | Au choix Oui 2/2 De manière modérée /1 Non /0 = 2/2 |
| | Emplois | Au choix - Emplois créés 1/ 1 - Emplois maintenus /0,5 = 1/ 1 |
| Projet sélectionnable > 10/20 Note Globale 17/20 | | |